



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Neige et Frustrations militantes

En Creuse la neige sévit alors que nous devons rejoindre les Limougeauds pour soutenir à distance une militante d'Attac, Nicole Briend face à BNP Paribas au tribunal de Carpentras ce 6 Fév. Qu'à cela ne tienne ...la colère est grande et doit s'exprimer !

Un nouveau concept est né « Manifestation à domicile ! » Anne et Marc vont faire des selfies militants dans leur jardin sous la neige.

Nicole s'arme de son balai / épouvantail sur décor aménagé... Quelques photos envoyées à Carpentras.

Même l'Echo du Centre Creuse a relayé l'info dans son journal, expliquant nos motivations, histoire de soigner un peu plus l'image de BNP Paribas aux prises avec nos dénonciations de sa pratique d'évasion fiscale, sur le mode : Qui vole Qui ?

Nicole—Attac23

Mars - Avril 2018 Bimestriel - N° 103

Sommaire	Page
Neige et frustrations militantes	1
Justice Fiscale : BNP - #AppleContre Attac	2
Notre Dame des Landes	3-4-5
Bure : CdP Stop CIGEO	5
SNCF : rapport SPINETTA	6
Linky : Action en justice	7
Montagne pellets	7
AG Attac 23 et 87	8
Adhésions/Cotisations 2018	8





A Limoges, nous avons déployé deux banderoles en hauteur devant les agences BNP : une Place Jourdan en opération nocturne le 5 février.

Et une le 6 février, place des Carmes, avec distribution d'information auprès des passants et des clients de la BNP !

Pendant les deux jours de mobilisation à Carpentras, les militant·e·s, responsables politiques, associatifs et syndicaux, citoyen·ne·s présent·e·s ont posé la question : « Qui vole qui ? ». S'agit-il de celles et ceux qui dénoncent

l'évasion fiscale ou ceux qui l'organisent ?

À l'ouverture de l'audience, le juge a renvoyé le procès au 7 juin sur un motif de forme, justifiant le report au motif que le chef d'inculpation du refus de prélèvement d'ADN nécessitait une délibération collégiale de juges (3 juges étaient nécessaires, alors que le juge était seul pour statuer). Cette décision surprenante n'a rien enlevé à la

détermination des 1.000 militant·e·s venu·e·s exiger la relaxe pour Nicole et dénoncer l'évasion fiscale.

Pour Raphael Pradeau, porte-parole d'Attac France : « Alors qu'elle est inquiétée pendant que la BNP continue de pratiquer massivement l'évasion fiscale, Nicole Briend subit une injustice supplémentaire : le report du procès entretiendra la pression dans laquelle elle se trouve depuis plusieurs mois. Nous sommes plus que jamais déterminés à exiger la relaxe de Nicole et nous appelons d'ores et déjà à la mobilisation jeudi 7 juin. Ce sont aux délinquants financiers de se retrouver sur le banc des accusés, et non à Nicole Briend qui a entrepris un acte d'intérêt général ».

JPC



Procès : Attac 1, Apple 0

L'ordonnance de référé opposant Apple à Attac a été rendue ce vendredi 23 février 2018 : Apple est déboutée de l'ensemble de ses demandes et est condamnée à verser 2 000 € à Attac ! Le jugement du tribunal est **limpide** : « La simple pénétration de militants

dans l'enceinte du magasin Apple Store Opéra, ou dans d'autres magasins situés en France, sans violence, sans dégradation, et sans blocage de l'accès du magasin à la clientèle, ne suffit pas à caractériser un dommage imminent justifiant de limiter le droit à la liberté d'expression et à la liberté de manifestation des militants de l'asso-

ciation Attac, qui agissaient conformément aux statuts de l'association, et dans le cadre d'une **campagne d'intérêt général sur le paiement des impôts et l'évasion fiscale.** »

Tout le dossier #Applecontreattac sur <https://france.attac.org/se-mobiliser/applecontreattac/>

Déambulation à Notre Dame Des Landes

La manifestation du 10 février était prévue avant l'annonce de la fin du projet et nous sommes donc partis sereins, enfin autant que possible sur une route enneigée à 4h30 du matin.

Arrivés sans encombre, nous avons été accueillis par Jipé et Babeth qui étaient là depuis plusieurs jours pour l'organisation.

Après un premier café, nous avons commencé à voir arriver de nombreux chars qui représentaient d'autres Grands Projets Inutiles Imposés :

- Gonesse,
- Bure
- autre usine à pellets magnifiquement illustrée par un dragon crachant de la fumée.

Après la présentation de ces nombreuses luttes, nous avons parcouru sous le soleil une partie de la Zad en pouvant tranquillement patauger dans cette superbe zone humide : ceux qui avaient oublié leurs bottes ont pu mieux comprendre le concept.



De nombreux déguisements égayaient notre long cortège. Ce défilé carnavalesque s'est terminé par la plantation de nombreux arbres apportés par les manifestants et la mise à feu des symboles mortifères de ces GPII.

La partie festnoz commençait mais le bus nous attendait pour repar-

tir ! Belle journée pour fêter une victoire !

Plantation ci-dessous (le drapeau blanc est signé Attac Hambourg : NDDL au-delà des frontières).

10 Février 2018 : Fête la Victoire à Notre Dame Des Rêves « Enracinons l'Avenir »

De nombreuses-eux camarades d' ATTAC 87/23 et 19, mais aussi d'autres nombreux camarades et amies-is Limousins ou Limougeauds , ainsi que des Bellachons avaient courageusement bravé les intempéries pour effectuer ce déplacement très matinal ,certes fatigant mais oh combien enthousiasmant tant cette fête revêtait un sentiment d'appartenance à cette longue lutte remarquable et sa finalisation « Historique » qui nous permet d'affirmer aujourd'hui que tout reste encore possible lorsque la détermination , l'unité dans les convergences et la réelle volonté par l'intelligence collective d'aller « au bout » sont réunies ! L'ensemble des Attacs d'Europe soutenaient toutes ces initiatives qui permettent la poursuite de la vie sur la ZAD, se félicitent de ce qui y a déjà déjà été élaboré ou expérimenté , mais surtout pour l'avenir en particulier trouver une gestion collective des terres et des biens communs, « géré » par une entité juridique issue du mouvement de lutte.

C'est au petit matin frisquet que les 52 Bus (dont celui



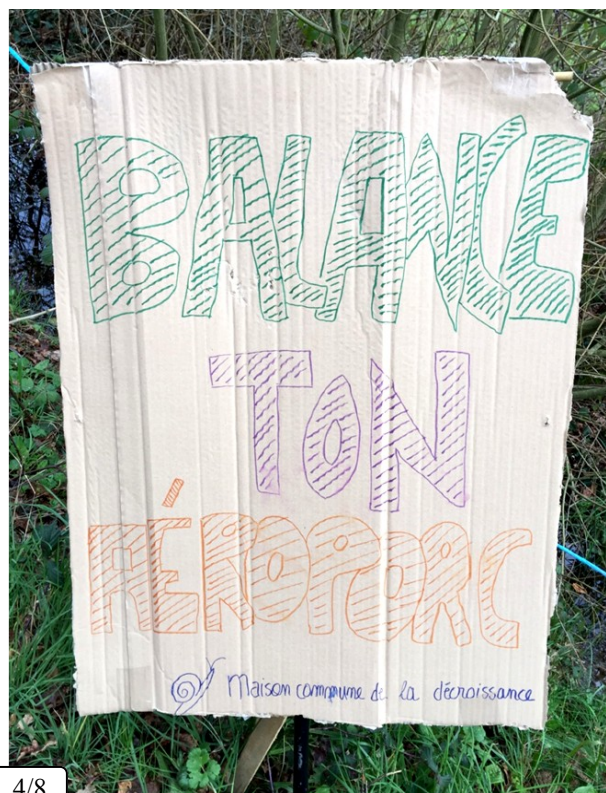
JPC



do Limozi) sont arrivés progressivement sur la ZAD, accueillis avec bienveillance par une équipe ad'hoc de bénévoles, rodée à ce genre d'organisation (Café-petit ravitaillement et qui avaient même fait la prouesse de mettre à disposition des toilettes sèches.....sur une Zone humide!) Et pour ce qui est de l'hydrologie ambiante , c'était aussi un peu « Nuit de Boue ».....difficile d'évaluer le nombre de participants : sans trop se tromper nous pouvons tabler à minima sur 20.000 (comptés) et 30.000 participants (ressentis !!) ; Diverses déambulations partaient de 3 lieux différents. Les Limouzins avaient choisis de partir du « Gourbi » pour se rendre sur Bellevue ! Des déguisés, des joyeux,

des festifs, des pas-tristes, des aluminés, des humoristes, des musiciens (batucada-percus etc.....) nous ne pouvons que saluer l'initiative heureuse et assez originale des copains « du plateau » (Millevaches) pour la confection gigantesque d'un superbe dragon-articulé- symbolisant les monstres qui hantent depuis quelques temps « La Montagne à Pellets » du côté de Bugeat-Viam.....passage par le carrefour de la Saulce où nous recevons de vifs encouragements de « La Vadrueille de France » Bab' et Jipé pourtant passablement occupés par la horde des gentils-militants venus assister au crash en direct de Vinci.....Passage par la Wardine, la forêt de Roanne, le champ des bâtons pour finalement « atterrir » sur Bellevue (malgré la visibilité pourtant réduite!) Tous ces lieux symboliques sont empreints d'atmosphères de fêtes, de belles rencontres, de retrouvailles, de moments partagés extraordinaires autant que mémorables, ça n'a pas toujours été « la guerre » sur la ZAD ! Une telle ambiance se déguste : tout le monde est souriant, pas de frustrés, pas des qui « font la gueule », beaucoup de bienveillance et d'humanité vraiment solidaire. Sur cet immense espace champêtre , des stands de diverses asso-

ciations ou collectifs en lutte contre d'autres Grands Projets Nuisibles.....(BURE-Cigéo évidemment / La LGV Lyon-Turin/ Europa City et le Triangle de Gonesse/ CGO et le contournement de Strasbourg / Les copains de Roybon -Center-Parc / Le contournement de St Étienne A.45 / Contournement de Rouen / Les sables et Mines-d'Or de Bretagne.../ les Bassines de Vendée et Ouest-Poitou / Val -Tolosa et...: beaucoup d'autres lieux de luttes où des résistances se mettent en place. Le tout accompagné de moments musicaux, animations théâtrales, chants , danses , ainsi que de sympathiques et appétissants stands de ravitaillements variés (à majorité végétariens ou végétans) , Plusieurs interventions ont aussi eu lieu rappelant les détails de cette lutte, les étapes, le déroulement , les négociations , les recours pour finalement terminer par l'annulation victorieuse de la DUP ! L'avenir de la Zad et de son monde , a lui aussi été évoqué, nous y reviendrons plus tard (dans le prochain bulletin) à travers le compte rendu de la réunion « intercomités » du dimanche à la Wardine. C'était vraiment la fête : y compris lors de la « mise à feu symbolique » de l' AYRAULT-Plane qui a fini par se faire « des cent-dres » ! Beaucoup de manifestants avaient fait de longs et lointains déplacements, aussi n'ont-ils pas pu participer à la longue soirée festive animée par un super-Fest-noz de la victoire. La fatigue commençant à se faire sentir , dès la fin d'après-midi les participants



commençaient à se rapatrier du côté du carrefour de la forêt de Roane où les attendaient leurs bus respectifs . Après un retour sans problème , le « Zadobus » atteignait la capitale Lémovice aux environs de minuit-trente. Un grand-Merci à toutes -tous les participants à cette superbe journée qui rejoindra la partie « collector » d'une des plus grandes victoires militan-

tes de notre époque : Un grand Merci également à Sylvie qui a pris la peine d'initier , coordonner et organiser ce voyage en bus. De nombreuses autres luttes restent à mener , mais comme il se dit à Calais : « c'est une autre paire de Manche »..... Zadistement vôtres ,

Pour Attac 87 Les Chauff's



Bure : Ce qui ne pouvait qu'arriver arriva ! - 23 février 2018

Le Bois Lejuc a choisi... il préfère les Chouettes Hiboux de Bure aux Rapaces du Gouvernement !

L'occupation au Bois ne cède pas, le soutien non plus .

Aujourd'hui, des Chouettes Hiboux sont retournées dans le Bois Lejuc, chargées des émotions de la veille. Les images diffusées sur le site des [Ziradiés](#) et de [Reporterre](#), que vous pouvez suivre en temps réel, apportent un regard nettement différent de celui d'hier sur cette forêt particulièrement animée depuis deux ans, lâchement abimée hier, mais ré-occupée aux aurores ce matin par celles et ceux qui l'aiment, la protègent, la vivent.

En expulsant 15 occupant-es du Bois Lejuc, tout un large mouvement de lutte s'était senti délogé. Lieu d'habitation, lieu de lutte stratégique, le Bois Lejuc est ancré dans le combat contre le projet Cigéo, nous permettant de matérialiser notre opposition, de la concrétiser physiquement, de développer et conserver un rapport charnel à la lutte. Il est aussi le premier territoire à défendre des

pelleteuses de l'Andra.

Voir Sébastien Lecornu arpenter le Bois, marcher hier dans nos pas, fanfaronner dans la forêt pour remercier les 500 gendarmes d'avoir mené à terme l'opération autoritaire de démonstration de force ne pouvait pas être la détestable conclusion à la fabuleuse histoire qui s'y écrit depuis deux ans. Lire la prose de l'Andra qui déclare sans rougir qu'elle va enfin pouvoir "remettre la forêt en état" non plus.

« Nous ne lâchons rien et continuons à défendre la forêt. Hier, c'était une expulsion symbolique, une opération de communication du gouvernement. »

Répété sans relâche hier, concrète-

sé illico le lendemain !

A qui est-elle cette forêt ? Que notre enthousiasme à les savoir à la cime des arbres réchauffe nos victorieux-ses camarades !

Nous sommes toutes et tous des occupant-es du Bois Lejuc.

La réponse des [opposant.es](#) est aussi juridique : l'Etat de droit est bafoué par le gouvernement

Communiqué de presse Stop CIGEO du 23 février 2018

Et puis rappelons qu'hier soir, jour de l'expulsion du Bois, au moins **70 rassemblements de soutien** ont eu lieu partout dans le pays et ailleurs ! Ici Photo du rassemblement à Limoges qui a réuni une cinquantaine de militants.



Rapport Spinetta ou la mise à mort du service public SNCF

Le service public SNCF est créé en 1938 remplaçant ainsi les cinq entreprises privées ferroviaires de l'époque qui sont en déficit chronique. A partir de ce moment une dette colossale est générée par l'achat de ces cinq entreprises privées. La SNCF, dans l'esprit Front Populaire, avait pour but et mission que chaque citoyen, avec un tarif raisonnable, puisse voyager partout en France au départ et à destination de n'importe quelle gare (ou commune).

Après-guerre, la SNCF, avec d'autres services publics comme l'EDF, les PTT, la Santé, par exemple, ont permis de remettre le pays en état de marche.

Dans les années 70, malgré quelques coups de canif dans le contrat entre l'état et la SNCF, l'entreprise est restée fidèle à sa fonction première. En 1983 date de renouvellement du contrat Etat/SNCF, le gouvernement socialiste a changé ce contrat en mettant la SNCF en EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial).

Depuis, l'entreprise n'a connu que des déboires :

- baisse des effectifs,
- baisse des prestations,
- mise en place du prix du billet non plus aux kilomètres mais avec une tarification de marché donc plus cher (pas de référence de la base tarifaire).

La SNCF est entrée dans l'ère d'une mise en concurrence tant appréciée par le capitalisme.

On nous parle de dette, mais l'état est le garant du bon fonctionnement de l'entreprise pour les citoyens ce qui n'est plus le cas depuis 1983.

Bien sûr cela coûte, mais quand la SNCF transporte, elle élimine des véhicules sur la route ce qui fait baisser le nombre d'accidents, ce qui permet moins de dépenses à la SECU, baisse de la pollution, moins d'usure des infrastructures routières par les camions, ... donc un bénéfice pour la société française.

Aujourd'hui ce rapport Spinetta n'est que l'estocade, la mise à mort d'un service public avec ses fermetures de gares, suppressions de trains, suppressions de lignes, suppression du service public SNCF où seul le

gain financier est l'objectif.

Mais dans la vision de 1938, il y avait aussi le côté social, sociétal pour les citoyens. Aujourd'hui, alors que ceux qui cassent le service public osent avoir un discours qui dénonce la pollution, dans le même temps ils encouragent le privé, le routier, avec toutes les dérives financières, au détriment d'un transport collectif.

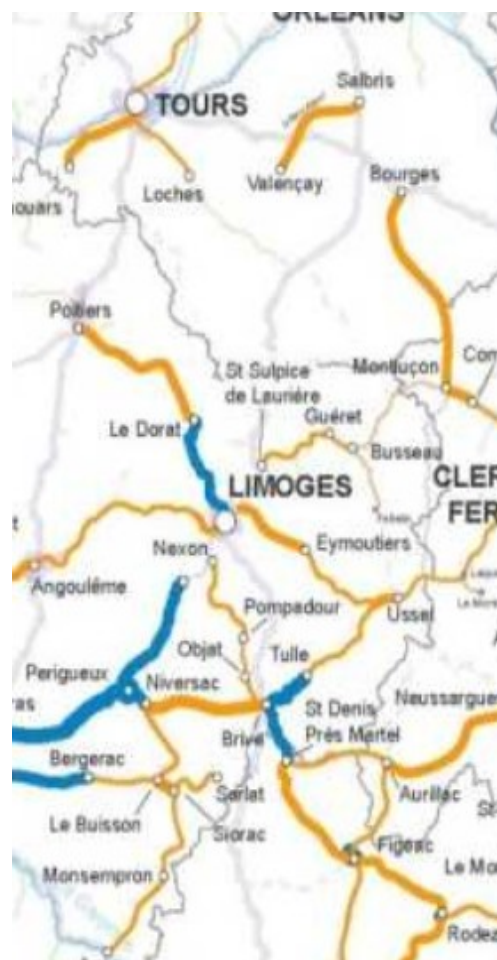
Le coût du ferroviaire et le manque d'argent public qui justifie le contenu du rapport Spinetta, comme pour l'ensemble des services publics, ne serait pas un problème si la fiscalité française était revue :

- Taxes sur les transactions financières,
 - Lutte contre l'évasion fiscale,
 - Lutte contre la fraude fiscale,
- Pour le limousin, le rapport Spinetta préconise la fermeture de la quasi-totalité des lignes ferroviaires, il ne resterait que l'axe Paris Limoges Toulouse et Limoges Périgueux et quelques tronçon partiel de ligne qui perdraient de leur sens du fait de leur tronçonnement.

Ce rapport n'est que la sape libérale commencer de longue date. Mais par contre il est le signe clair de la fin des territoires ruraux.

Pour le gouvernement la ruralité a un coût et il faut cesser de le financer. Aujourd'hui c'est le train, demain comme ça a déjà commencé, ce sera les écoles, les hôpitaux, les postes, l'énergie, les télécommunications, ...

MV / BLT



**En jaune : les lignes fortement menacées,
En bleu : les lignes menacées,**

Type de ligne

— UIC 7 à SAV, moins de 20 trains par jour

— UIC 7 à SAV, plus de 20 trains par jour

Linky : Action en justice contre ENEDIS de la région NA

Un appel vient d'être lancé par le collectif CALA (Collectif Anti Linky d'Anglet – 64 600) afin d'envisager une action en justice collective contre ENEDIS Nouvelle Aquitaine. Le but de cet appel est de recueillir des accords de principe pour participation à l'action collective.

La 1^{ère} action envisagée serait d'attaquer ENEDIS de Nouvelle Aquitaine en faisant intervenir Maître JP JOSEPH qui exerce au barreau de Grenoble, lequel a déjà attaqué ENEDIS de Bretagne et s'apprête à attaquer

ENEDIS d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Le coût de cette action est de l'ordre de 4 000 € par audience pour défendre autant de particuliers qui le souhaitent. En se basant sur l'action conduite en région Bretagne reposant sur un contingent de 200 personnes, la participation par personne a été de 20 € qui seront à doubler s'il faut aller en appel.

Plus il y a de personnes à défendre, plus le tarif par personne baisse et inversement.

Il convient de déterminer si en Nou-

velle-Aquitaine qui comporte 12 départements et une bonne trentaine de collectifs, il peut être compté sur au moins 200 personnes.

Nous relayons donc l'appel au nom de la section Energie d'ATTAC87 afin d'évaluer combien de participants seraient prêts à s'engager. Mail à envoyer à attac87-energie@attac.org en signalant vos coordonnées, l'objet et « bon pour accord de principe »

Dès lors qu'un nombre suffisant d'intentions sera obtenu pour l'ensemble des départements de Nouvelle-

Aquitaine, il sera demandé à Me Joseph d'explicitier son action en détail afin d'informer tout le monde et de voir les modalités à mettre en place. S'appuyant sur le cas de la Bretagne, il peut d'ores et déjà être précisé que lorsque Me Joseph assigne en référé Enedis, il distingue 4 catégories de particuliers :

- les électro-hypersensibles (EHS),
 - ceux qui ne le sont pas,
 - ceux qui se sont déjà vu imposer le Linky,
 - ceux qui ne l'ont pas encore,
- Tous doivent produire la lettre de

refus (ou la sommation de ne pas faire) comme preuve.

Il plaide collectivement, soit pour qu'on leur retire le compteur, soit pour qu'on ne le leur pose pas.

Il peut encore être précisé que cet avocat grenoblois, réputé pour son militantisme, a déjà gagné deux affaires en référé. La première pour faire retirer un compteur communicant chez une personne EHS, la deuxième affaire concernant un couple de retraités qui ne voulait pas de Linky.

La section Energie d'Attac87

Montagne pellets : Si les coupables ne sont pas là , c'est qu'ils sont « Tagueurs »...

Le vendredi 2 Février 2018 , quatre « militants » qui font partis de l' Association « NON à la Montagne à Pellets » étaient convoqués à la gendarmerie de Bugeat (19) pour une « audition » afin de savoir s'ils auraient une petite idée sur l'identité des violents individus, irresponsables et dangereux activistes qui « auraient » tagué lâchement la maison du PNR (Parc Naturel Régional) par un message directement adressé au responsable du Parc M. Connan.

La délation n'étant pas encore obligatoire dans notre belle démocratie, une simple audition à titre de renseignements avait été décrété et les recours à des gardes à vue n'ont pas encore été décidés (contrairement à nos camarades du Nord-Aveyron qui avaient juste osé manifester leur opposition pacifique à des fermes éoliennes Industrielles). Comme ils nous a été déclaré par les Gendarmes ces procédures n'étaient pas du tout destinées à « intimider » ou faire peur aux opposants, mais simplement dans le but d'obtenir quelques infos : Ils ont été servi, autant que surpris puisque

nous nous sommes retrouvés par cette fraîcheur matinale à une bonne trentaine de militants (dont une bonne majorité membres de l' association) devant les grilles de la Gendarmerie de Bugeat ,venus soutenir nos 4 camarades en cours d'auditions. Les moyens déployés étaient impressionnants (proportionnels à l' attaque (!) par les forces de l'ordre pour « bien cadrer » les fauteurs de trouble , nombreuses voitures ,4x4, fourgons etc, qui n'arrêtaient pas de sillonner la zone (à défendre?) , les rues et routes d'accès autour de Bugeat, y compris la zone de la Gare-Bois de Bugeat-Viam..Nous avons attendu une bonne heure ½ devant l'entrée de la Gendarmerie , la presse locale était présente ainsi qu'FR3-Corrèze pour relater l' événement: Nos arguments ont été écoutés avec attention lors de nos divers témoignages où nous avons essayé de développer nos arguments : les informations concernant ce projet ont été plus qu'insuffisantes que ce soit vis à

Quelles qualifications pour quels salaires ?? Le peu de sérieux du dossier concernant la protection des milieux (eau-air-forêt) et l'environnement en général démontre que les investigations n'ont pas été mené sérieusement, d'où beaucoup de craintes légitimes de la part des populations : quels types de transports ? Quels dégâts « collatéraux » sur l'exploitation intensive du massif ? Quelles nuisances concernant la qualité de vie des habitants du plateau ? Quels effets néfastes (voir irréversibles) pour l'agriculture ou l'élevage local ? Pour quels-coûts in fine à la charge des collectivités territoriales et de l'usage des deniers publics ? Où est l'intérêt « Général » d'un tel projet ? Nous ne nous laisserons pas intimider , ni intoxiquer par les effets pervers d'un quelconque « Green-Washing », nous avons bien d'autres projets durables, pérennes, locaux et économiquement viables à proposer pour nos territoires !

Pour Attac 87 Jipé deux Z'i

Une pétition est en ligne via le site de l'association : Nous vous invitons à la signer et à la faire signer (par internet), à la relayer par les moyens à votre disposition.

Association Non à la Montagne Pellets

<https://nonalamontagnepellets.fr/>
<https://fr-fr.facebook.com/>



vis des populations, des riverains tant que des élus : la seule variable d'ajustement ou justification passe soit disant par la création d'emplois : quels emplois ? Quelle pérennité ?

L'AG d'Attac23 s'est tenu le 26 janvier à Guéret. Cette assemblée générale a été couverte par le journal « la montagne » du 29 janvier. Ce fut l'occasion de rappeler les objectifs d'Attac23 et les différentes actions et mobilisations qui ont eu lieu dans le département de la Creuse et hors département. Rappel a été fait sur le cheval de bataille des mobilisations de 2017 : l'évasion fiscale. Par ailleurs Attac23 a rappelé que 2018 sera l'anniversaire des 20 ans d'Attac et de 20 ans de combat. La question du risque lié au militantisme contre les banques et les multinationales a également été abordé en lien avec le procès de Nicole Briend.

Pour Attac87, l'AG avait lieu le 16

février à Limoges. Une trentaine d'adhérents étaient présents. Comme pour la creuse, la presse écrite était présente notamment l'écho. Nous avons profité de l'occasion pour rappeler que nous sommes également sur les sujets de l'évasion fiscale mais aussi sur des sujets d'intérêts généraux. En 2017 nous avons pris le sujet du Linky à bras le corps. Nous avons insisté sur le fait qu'aujourd'hui le gouvernement cherche à faire croire aux citoyens qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'état, hors si l'état et les élus nationaux faisaient correctement leur travail au service de l'intérêt général, de l'argent il y en aurait. C'est bien pour cela qu'Attac milite contre l'évasion fiscale et

pour une juste répartition des richesses, pour le maintien des services publics financés par l'impôt, en particulier celui des multinationales qui profitent du système sans participer à l'effort collectif. Pour ne citer qu'un exemple, le rapport Spinetta qui est paru le 15 février préconise une casse du système ferroviaire faute de financement. Si toutes les entreprises payaient leurs impôts, ce service public comme les autres serait financé.

Nous avons profité de l'AG pour parler de l'après NDDL. Le projet CIGEO de Bure était au centre du débat. Les actions policières du 22 février sur le bois Lejuc ont confirmé que pour l'état aussi la prochaine « zone à défendre » était Bure.

Adhésions / Cotisations 2018

L'adhésion à ATTAC87 se fait par année civile et permet d'être à la fois membre local d'Attac et d'Attac France. Pour ré-adhérer (si ce n'est pas déjà fait), vous pouvez utiliser le bulletin d'adhésion que vous avez reçu avec le bulletin précédent ou que vous trouverez sur le site internet d'attac87 (<https://local.attac.org/attac87/spip.php?rubrique27>) ou sur le site national d'Attac.

Au début de chaque mois Attac France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent. N'oubliez pas, Attac ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à Attac donne droit à déduction fiscale.

A G E N D A M I L I T A N T

H A U T E - V I E N N E

- 10 Mars de 14h15 à 16h30: conférence gesticulée d'Alexis Lecointre SALLE DU FAUBOURIEN—123 Rue des Tuilleries—87100 Limoges—<http://les-volets-jaunes.org/event/conf-gesticulee-ccfd/>
- 29 mars à 19h : réunion Linky à Nantiat *au trait d'union*
- 3 avril 20h—Spectacle les deux frères et les lions au théâtre du cloître à Bellac
- 17 mai à 20h30—puisque nous devons vivre ensemble de Fred Dubonnet à la salle du temps libre

Réunions d'Attac 87 : contact : attac87@attac.org

C R E U S E

- 22 mars à 18h : réunion du groupe ouvert à tous Braconne Maison des associations à Guéret
- 21 juin : Attac23 et Alternatiba organise le passage du tour Alternatiba à Guéret

Réunions du groupe Attac 23 - Contact : attac23@gmail.com

C O R R E Z E

Réunions d'Attac 19 Contact : [F. Perrin 06.83.72.81.08](tel:06.83.72.81.08)

H O R S R E G I O N

- 2 juin : 20 ans d'Attac à la Bellevilloise à Paris
- 7 juin : report du procès de Nicole Briend à Carpentras